

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal sur le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents mesdames les conseillères Allyson Cahill-Vibert, Shanna Roussy, Gaétane Hautcoeur et Doris Réhel et messieurs les conseillers Michel Rail, Yannick Cloutier et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Jean-François Kacou, directeur général, madame Caroline Dégarie, trésorière, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 19 h 01.

RÉS. NO. 430-2022 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 431-2022 : ADOPTION DU BUDGET 2023

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Shanna Roussy et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2023** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 224 095 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	541 465 \$
TRANSPORT	1 874 390 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 207 065 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	45 500 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 071 720 \$
LOISIRS ET CULTURE	394 800 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>347 985 \$</u>
	6 707 020 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	598 000 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	10 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	199 525 \$
AFFECTATION DU SURPLUS	<u>(144 545) \$</u>
	662 980 \$

**TOTAL DES CHARGES ET DE LA
CONCILIATION À DES FINS FISCALES** **7 370 000 \$**

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 843 950 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 196 400 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	520 090 \$
TRANSFERTS	1 028 060 \$
SERVICES RENDUS	531 500 \$
IMPOSITION DE DROITS	86 000 \$
INTÉRÊTS	55 000 \$
AUTRES REVENUS – Redevance parc éolien	<u>109 000 \$</u>

TOTAL DES REVENUS**7 370 000 \$**

soit et est adopté.

RÉS. NO. 432-2022 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Gaétane Hautcoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2023-2024-2025** auquel les projets suivants sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2023	2024	2025	TOTAL
Administration				
Travaux Hôtel de Ville	0	0	1 650 000	1 650 000
Efficacité énergétique des bâtiments	0	0	100 000	100 000
Total Administration	0	0	1 750 000	1 750 000
Sécurité incendie				
Autopompe	546 000	0		546 000
Acquisition d'équipements	40 000	0		40 000
Total Sécurité Incendie	586 000	0	0	586 000
Travaux publics				
Véhicule de service	40 000	0	0	40 000
Signalisation - planification	15 000	0	0	15 000
Entrepôt multifonction garage municipal	4 024 216	0	0	4 024 216
Aménagement entrepôt	150 000	0	0	150 000
Infrast routières locales (PAVL)	0	0	4 000 000	4 000 000
Cartographie et inventaire	20 000	0	0	20 000
Mise en place plan d'entr. préventif fixe	50 000	0	0	50 000
Démentèlement prise d'eau	80 000	250 000	0	330 000
Rue commerciale éco-consciente	1 300 000	1 900 000	0	3 200 000
Total Travaux publics	5 679 216	2 150 000	4 000 000	11 829 216
Hygiène du milieu				
Aqueduc, Traitement des eaux usées :				
Camionnette	0	0	40 000	40 000
Détecteur multigaz	30 000	0	0	30 000
Protection source d'eau	22 575	0	0	22 575
Total Hygiène du milieu	52 575	0	40 000	92 575
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement Parc municipal de la Rivière-aux-Émeraudes	0	5 200 000	0	5 200 000
Aménagement site de la Plage de C-D-B	10 000	50 000	50 000	110 000
Parc au centre communautaire Cap-d'Espoir	0	30 000	50 000	80 000
Parc du 2 ieme rang de Cap-d'Espoir	20 000	10 000	0	30 000
Parc Bridgeville	20 000	10 000	0	30 000

Parc Val d'Espoir	20 000	0	0	20 000
Quai de Barchois	0	100 000	100 000	200 000
Halte routière Saint-Georges	20 000	10 000	0	30 000
Enseignes	25 000	0	0	25 000
Structure événementiel	700 000	0	0	700 000
Projet garderie	30 000	0	0	30 000
Total Urbanisme	845 000	5 410 000	200 000	6 455 000
Total des activités d'investissement	7 162 791 \$	7 560 000 \$	5 990 000 \$	20 712 791 \$

soit et est adopté.

**RÉS. NO. 433-2022 : PUBLICATION DU BUDGET 2023 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Allyson Cahill-Vibert et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers qu'un document explicatif du budget 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 soient publiés dans les journaux « Gaspésie Nouvelles » et « The Gaspé Spec ».

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, madame la mairesse annonce l'ouverture de la période de question.

ADVENANT 19 H 44, monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix propose la levée de la présente séance.

CATHY POIRIER,
MAIRESSE

GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

CATHY POIRIER,
MAIRESSE